



COMMUNE de DAMMARIE-LES-LYS

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 12 décembre 2024**  
**COMPTE-RENDU**

Date de convocation  
Le 6 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 décembre, le Conseil Municipal de la commune de Dammarie-lès-Lys, étant assemblé en session Ordinaire, s'est réuni, Salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gilles BATAIL, Maire.

La séance est ouverte à 19h00.  
A l'ouverture de la séance étaient :

**Présents :**

Gilles BATAIL, Vincent BENOIST, Khaled LAOUITI, José CARVALHO, Dominique MARC, Sébastien MASSON, Annie NIVERT, Sylvie PAGES, Paulo PAIXAO, Sosthène PALA MAWA, Dominique THERAULAZ, Raphaël SEGERER, Patricia CHARRETIER, Catherine DOMENECH, Hicham AICHI, Sylvain JONNET, Ali KAMECHE, Nadine LANGLOIS, Jeanina LE PAPE, Sarah MACHROUH, Alain MIRZA, Victor GUERARD.

**Absent excusés avec pouvoir :**

Sylvie SINIVASSIN ayant donné pouvoir à Hicham AICHI, Laurence DELAPORTAS ayant donné pouvoir à Vincent BENOIST, Jérémy POUTEAU ayant donné pouvoir à Sébastien MASSON, Natacha BOUVILLE ayant donné pouvoir à Nadine LANGLOIS, Audrey STEMPELL ayant donné pouvoir à Dominique MARC, Dina MARTINS ayant donné pouvoir à Alain MIRZA, Alain SAUSSAC ayant donné pouvoir à Gilles BATAIL, Rodolphe CERCEAU ayant donné pouvoir à Sylvie PAGES, Françoise FOUQUET ayant donné pouvoir à Paulo PAIXAO.

**Absents excusés sans pouvoir :**

Soraya DENNI, Patricia HALUSKA, Samia GOLANO, Christelle RIBOUILLARD.

Il a été procédé, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Monsieur Dominique MARC ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qui ont été acceptées.

---

G. BATAIL

**2024-092 - Désignation du secrétaire de séance pour le conseil municipal du 12 décembre 2024**  
Adopté à l'unanimité

---

G. BATAIL	<b>2024-093 - Adoption du procès-verbal de la séance du 14 novembre 2024</b> Adopté à l'unanimité								
G. BATAIL	<b>2024-094 - Information du conseil municipal des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT</b> Prend acte								
G. BATAIL	<b>2024-095 - Modification du tableau des effectifs</b> Adopté à l'unanimité								
A. MIRZA	<b>2024-096 - Recrutement d'un Référent "Santé et Accueil Inclusif"</b> Adopté à l'unanimité Commentaires : Madame Soraya DENNI entre en séance à 19h23								
G. BATAIL	<b>2024-097 - Taux de vacation des animateurs des temps périscolaires et extrascolaires</b> Adopté à l'unanimité								
S. JONNET	<b>2024-098 - Mise en place de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement des agents de la police municipale</b> Adopté à l'unanimité								
S. DENNI	<b>2024-099 - Recensement de la population - campagne 2025</b> Adopté à l'unanimité								
S. DENNI	<b>2024-100 - Règlement des conduites addictives</b> Adopté à l'unanimité								
S. MASSON	<b>2024-101 - Accompagnement de l'association PSL (profession, sport loisirs) pour le renforcement du périscolaire</b> Adopté à la majorité <table border="0"> <tr> <td>Pour</td> <td>29</td> </tr> <tr> <td>Contre</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Abstention</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Ne participe pas au vote</td> <td>0</td> </tr> </table>	Pour	29	Contre	1	Abstention	2	Ne participe pas au vote	0
Pour	29								
Contre	1								
Abstention	2								
Ne participe pas au vote	0								
P. CHARRETIER	<b>2024-102 - Convention cadre pluriannuelle de la Cité Educative intercommunale</b> Adopté à l'unanimité Commentaires : Messieurs Khaled LAOUITI et Hicham AICHI quittent la séance à 20h30.								
S. JONNET	<b>2024-103 - AP-CP Modification des Crédits de Paiement, D'Autorisation de Programme et Création d'AP n° 2 - Année 2024</b> Adopté à l'unanimité								

---

G. BATAIL	<b>2024-104 - Décision modificative n° 4 2024 Ville</b> Adopté à l'unanimité
G. BATAIL	<b>2024-105 - Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement 2025</b> Adopté à l'unanimité
G. BATAIL	<b>2024-106 - Avance sur la subvention 2025 à verser au Centre Communal d'Action Social de Dammarie les Lys</b> Adopté à l'unanimité
S. JONNET	<b>2024-107 - Communication du rapport de la Commission Communale pour l'Accessibilité - Année 2024</b> Prend acte

---

La séance est levée à 21h10.

Fait à Dammarie-lès-Lys, le  
Le Maire Conseiller Régional

Gilles BATAIL